



# 4<sup>EME</sup> SEMINAIRE INTERNATIONAL SUR LE PORTFOLIO EUROPEEN DES LANGUES

Holiday Inn, Topkapi, Istanbul 23 – 25 octobre 2003

Rapport établi par David Little, Coordinateur du séminaire



Décembre 2003

DGIV/EDU/LANG (2004) 3

## **Le Portfolio européen des langues**

**Séminaire du Conseil de l'Europe**

**Sous le parrainage du ministère de l'Éducation nationale de Turquie**

**De la Fondation nationale turque pour l'éducation**

**Et de l'Association des écoles privées turques**

**Holiday Inn, Topkapi, Istanbul**

**23-25 octobre 2003**

---

**Rapport de David Little**

**Coordonnateur du séminaire**



## **Jeudi 23 octobre**

### **Ouverture officielle**

#### **Özcan Demirel**

Özcan Demirel, au nom du comité d'organisation, accueille chaleureusement Joseph Sheils, chef de la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe, Aly Sözen, maire adjoint de la ville d'Istanbul ainsi que les participants au séminaire. Il exprime le souhait que ces derniers se sentent chez eux pendant leur séjour à Istanbul. Le séminaire se tient dans la partie européenne de la ville mais le dîner de ce soir aura lieu en Asie et, demain soir, est prévue une croisière sur le Bosphore. Les organisateurs espèrent ainsi faire vivre aux participants de nouvelles expériences interculturelles.

Monsieur le professeur Demirel expose qu'une réforme des programmes de langues vivantes est actuellement en cours au ministère turc de l'Education nationale afin d'introduire le Portfolio européen des langues (PEL) et d'améliorer le niveau de l'enseignement des langues étrangères. Il espère que le séminaire aura un impact important sur la diffusion et l'utilisation du PEL en Turquie et encouragera l'apprentissage d'un nombre plus élevé de langues européennes, y compris le turc comme langue étrangère.

Monsieur le professeur Demirel remercie le Sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Education nationale et la Fondation nationale turque pour l'éducation de financer le séminaire ainsi que l'Association des écoles privées qui a permis que le séminaire se tienne au Holiday Inn et qui sponsorise la croisière du vendredi soir. Il remercie également le personnel de la Direction générale des relations extérieures et, en particulier, Tolga Yagizatli, Directeur général, et ses collègues Zühal Gökçesu et Emel Latifaoglu ainsi que Johanna Panthier de la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe pour son aide dans la préparation du séminaire. Il conclut en exprimant le vœu que le séminaire débouche sur des réflexions et des actions bénéfiques à tous les participants.

#### **Tolga Yagizatli**

En qualité de Directeur général des relations extérieures du ministère de l'Education et représentant turc au Comité de pilotage pour l'éducation du Conseil de l'Europe, Tolga Yagizatli souhaite également la bienvenue à Istanbul aux participants. Il remercie le Conseil de l'Europe d'avoir choisi Istanbul pour y tenir le séminaire et tous ceux dont les efforts ont permis que le séminaire ait lieu.

M. Yagizatli souligne que la Turquie attache une grande importance aux principes fondamentaux du Conseil de l'Europe et joue pleinement son rôle dans les projets du Conseil de l'Europe, y compris les programmes éducatifs. En insistant sur le fait que l'apprentissage des langues est un processus de longue haleine, il se dit persuadé qu'encourager largement cet apprentissage est l'un des objectifs éducatifs les plus importants à une époque où la mondialisation ne cesse de se développer. En Turquie, une langue étrangère est obligatoire dès la quatrième année de l'enseignement primaire et, à partir du même niveau, on peut étudier une seconde langue étrangère parmi les matières facultatives. On a également introduit des langues étrangères dans les classes pré-primaires lorsque les établissements d'enseignement disposent des infrastructures nécessaires. A l'issue de l'Année européenne des langues (2001), les autorités turques ont décidé d'expérimenter le PEL dans un certain

nombre d'écoles. Vingt écoles dans les provinces d'Ankara et d'Antalya ont été sélectionnées pour participer au projet, chacune d'entre elle étant représentée par un professeur d'anglais. La mise en œuvre a commencé en septembre 2002 et, dès le début, des séminaires sur le Cadre européen commun de référence (CECR) et le PEL ont été organisés pour les enseignants. Au même moment, on redéfinissait les programmes d'anglais où l'enseignement se fait en anglais en tenant compte des principes du CECR. Le ministère envisage de lancer des projets pour élaborer un PEL pour jeunes apprenants, un PEL pour adultes, de nouveaux programmes et de nouveaux manuels de langues étrangères ainsi que l'enseignement du turc langue étrangère dans d'autres pays d'Europe. Le ministère est attentif à la qualité de l'enseignement des langues étrangères et à l'apprentissage dans le système scolaire et il met tout particulièrement l'accent sur la formation des enseignants et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

M. Yagizatli conclut en souhaitant aux participants un séminaire fécond et un séjour agréable à Istanbul.

### **Joseph Sheils**

Au nom du Conseil de l'Europe, Joseph Sheils souhaite la bienvenue aux participants à ce premier séminaire du Conseil de l'Europe sur les langues à se tenir en Turquie. La date du séminaire ne pouvait être mieux choisie puisque le premier PEL turc a été validé peu de mois auparavant et M. Sheils se dit particulièrement heureux qu'un grand nombre de collègues turcs puissent assister à une partie du séminaire. Il remercie les autorités turques de leur coopération et les organisateurs de leur préparation.

M. Sheils refait alors brièvement l'historique du PEL depuis les premiers travaux de conception au milieu des années 90, en passant par la période expérimentale dans laquelle se sont impliqués quinze membres du Conseil de l'Europe et trois Organisations internationales non gouvernementales (1998-2000) et jusqu'à la mise en place du Comité de validation et à la plus large diffusion du PEL, entreprise pendant l'Année européenne des langues. Le séminaire de l'année dernière à Luxembourg avait entériné la décision de mettre à la disposition de tous des éléments communs pour tous les modèles de PEL ; l'une des tâches de ce séminaire-ci est d'analyser les éléments communs élaborés ou collectés depuis cette décision. Une autre tâche est d'étudier les directions futures du projet du PEL à un niveau européen.

M. Sheils fait remarquer que le PEL concorde bien avec les intérêts éducatifs clés du Conseil de l'Europe : diversité, interculturalité et qualité et il rappelle à son auditoire que le PEL est conçu pour encourager la diversité linguistique, le plurilinguisme et la tolérance linguistique. Il tient compte de toutes les compétences linguistiques, y compris celles qui ont été acquises hors du système éducatif, valorise l'apprentissage tout au long de la vie et encourage les enseignants et les apprenants à penser en termes de plurilinguisme. M. Sheils rappelle aussi à son auditoire que le PEL soutient l'apprentissage interculturel et peut ainsi faciliter le dialogue Nord-Sud et le dialogue inter-religieux qui font partie des préoccupations de base du Conseil de l'Europe. Mais, par-dessus tout, le PEL aide à consolider la qualité de l'apprentissage des langues, d'une part en utilisant les niveaux communs de référence du CECR et, d'autre part, en encourageant un apprentissage réfléchi et le développement de l'autonomie de l'apprenant. De la sorte, le PEL complète le travail éducatif de l'OCDE et de l'UE, cette dernière ayant adopté les niveaux communs de référence pour son Europass. A cause de l'importance internationale croissante de repères, d'évaluation et d'auto-évaluation,

le Conseil de l'Europe a besoin de traductions de la grille d'auto-évaluation dans les langues de tous les états membres.

M. Sheils conclut en insistant sur l'importance du PEL comme moyen de créer des liens plus forts entre le monde de l'éducation et l'extérieur, pour établir des liens entre les différents secteurs éducatifs et pour relier l'apprentissage des différentes langues.

### **Introduction du séminaire – David Little**

L'an dernier, à Luxembourg, nous avons commencé en relevant un certain nombre de problèmes. La diversité croissante de ses formes risquait de masquer l'identité européenne du PEL ; les nouveaux venus doivent concevoir leur PEL à partir de zéro – le Conseil de l'Europe ne peut leur offrir qu'une aide limitée ; des problèmes de copyright risquent de surgir quand les PEL sont édités commercialement ; le processus de validation des nouveaux PEL est difficile et prend du temps autant aux concepteurs qu'au Comité de validation ; il est difficile de faire connaître les évolutions à tous les états membres et il est parfois difficile aussi d'obtenir des exemplaires des PEL validés. Nous avons aussi rencontré trois défis, résumés par trois questions : Que pouvons-nous faire pour que le PEL continue à faire une différence ? Comment pouvons-nous apprendre les uns des autres de sorte que le PEL devienne un facteur d'échange européen ? Comment pouvons-nous garantir que les réalisations du PEL seront librement disponibles en Europe ?

Le séminaire de Luxembourg a étudié des réponses possibles à ces questions et à ces défis. On y a notamment examiné trois propositions : que le site du Conseil de l'Europe rende disponible aux concepteurs de PEL le plus de matériel possible pour téléchargement, soit sous forme de contenu (texte seulement), soit sous forme de modèle (texte et mise en forme) ; que nous puissions bénéficier mutuellement de notre expérience du PEL en échangeant du matériel et des supports, peut-être en passant par des sites sectoriels, régionaux ou nationaux et que le caractère européen du PEL soit renforcé en rendant le « noyau commun » plus concret. Le séminaire a exprimé son soutien à l'élaboration de contenus et de modèles de PEL validés, en particulier des listes de repérage pour l'auto-évaluation, des pages sur l'expérience interculturelle et sur apprendre à apprendre, un résumé du passeport de langues pour adultes et des passeports de langues pour des apprenants du primaire et du premier cycle du secondaire. Dans un atelier d'une journée entière, animé par Günther Schneider et Peter Lenz, les participants ont aussi examiné en détail la façon de rédiger des descripteurs de compétence en langue.

A l'issue du séminaire de Luxembourg, le Conseil de l'Europe a commandé le travail suivant : la constitution d'une banque de données de descripteurs de compétence en langue (Günther Schneider et Peter Lenz) ; la conception d'un résumé du passeport de langues pour adultes (Rolf Schärer, Gareth Hughes, Dick Meijer, Joe Sheils, Johanna Panthier) ; la conception de passeports de langues pour les apprenants du primaire (Francis Debyser) et du premier cycle du secondaire (Radka Perclova) et des échantillons de pages de la biographie langagière sur l'expérience interculturelle et apprendre à apprendre (David Little et Barbara Lazenby Simpson). De plus, depuis le séminaire de Luxembourg, le Comité de validation du PEL admet que les *Principes et lignes directrices* doivent être conçus et interprétés à la lumière de l'expérience acquise depuis 2000 et que le formulaire de demande de validation du PEL et les lignes directrices de présentation du PEL pour validation doivent être révisés. Ce travail doit être achevé en septembre 2004.

Le séminaire d'Istanbul commencera par un échange d'information et d'expérience sous forme d'un rapport présenté par Rolf Schärer et d'une exposition de projets de PEL ou en relation au PEL. Il se poursuivra par l'examen de la version provisoire du résumé du passeport de langues pour adultes, de la question en suspens des passeports de langues pour les apprenants du primaire et du premier cycle du secondaire, des pages de biographie langagière sur l'expérience interculturelle et apprendre à apprendre et de la banque de données de descripteurs. Il y aura en outre un travail complémentaire sur l'élaboration de descripteurs fondé sur une présentation par Dick Meijer de l'approche néerlandaise. Enfin, le séminaire assistera à la présentation du PEL en Turquie, examinera la question des rapports et des projets futurs et conclura par une table ronde.

### **Rapport intermédiaire, octobre 2003 : le point sur la situation – Rolf Schärer**

Au niveau européen, le projet du PEL ressemble à un chantier de construction en activité. Nous avons les fondations et, à plusieurs endroits, la construction est en cours : des façons de faire et des produits apparaissent. Il faut faire connaître les résultats mais ce n'est pas évident. A la date d'octobre 2003, on avait validé 48 PEL et il y en avait neuf en attente de validation. De plus, une douzaine de PEL non validés étaient utilisés et treize nouvelles versions étaient en préparation. Parmi les PEL validés, 11 s'adressent aux apprenants de 5 à 10 ans, 12 aux apprenants de 11 à 15 ans, 10 pour des apprenants de 16 ans et plus, 5 pour les langues de spécialité, 4 pour des étudiants et 6 pour des adultes. Depuis le début des projets expérimentaux (1898-2000), environ 700 000 PEL ont été distribués. D'un point de vue politique, le progrès est lent mais, dans la perspective des projets individuels et des ministères, c'est extrêmement rapide. Il n'est donc pas irréaliste de viser à mettre 900 000 PEL en circulation d'ici la fin de cette année académique et 1 000 000 l'année prochaine. Toutefois, certains projets ont fait état de la distribution de 300 000 PEL au total cette année ce qui conduit à se demander ce qui est arrivé aux 400 000 PEL distribués les années précédentes.

Quand on utilise les PEL dans des projets qui font l'objet d'un suivi, on recueille des réactions très positives, quelquefois autant de la part des parents que des apprenants. Néanmoins, on sait peu de choses sur l'impact du PEL en dehors des situations éducatives et l'on a pu émettre des doutes sur la validité apparente et l'acceptation du PEL dans le monde du travail. Les réactions de la part du nombre croissant des enseignants qui expérimentent le PEL sont en majorité positives. Cependant, il reste encore de nombreux enseignants en Europe qui n'ont aucune ou peu de connaissance du PEL bien qu'il commence à apparaître dans les programmes de formation d'enseignants. Dans un nombre de pays de plus en plus élevé, le PEL est soutenu par des recommandations officielles encore que l'essentiel de sa conception et de sa mise en œuvre se fasse au niveau de la région ou d'un établissement. Un exemple important de l'utilisation du PEL comme outil stratégique vient de Thuringe, en Allemagne, où il sous-tend un vaste projet de réforme des programmes.

De plus en plus, le PEL est utilisé comme parapluie pour différentes sortes d'activités d'apprentissage des langues, y compris les classes bilingues, l'apprentissage en tandem, les années scolaires à l'étranger, les stages hebdomadaires et la préparation de diplômes internes ou d'examens externes. On utilise aussi le PEL comme un outil pour améliorer la qualité, en se focalisant sur des questions telles que la politique linguistique de l'école dans son ensemble, l'encouragement de la compétence plurilingue et interculturelle, la coopération entre enseignants de langues, la définition et la communication des résultats souhaitables et la révision des diplômes.

Bien que les employeurs commencent lentement à montrer un intérêt pour le PEL, il est encore largement perçu comme un outil éducatif. On connaît mal sa fonction de compte rendu ; il faut rendre encore plus transparents ses avantages potentiels pour le monde du travail et le promouvoir.

L'avenir du PEL dépend partiellement du suivi de sa mise en oeuvre. Cela suppose que l'on recueille et que l'on analyse des informations quantitatives et qualitatives et qu'on les utilise pour démontrer la pertinence sociale du PEL. Le PEL est un projet passionnant et on a des preuves qu'il « marche ». Nous avons sans aucun doute de bonnes fondations mais il faut continuer à construire.

### **Présentation du PEL aux participants turcs – Rolf Schärer**

Pendant que les représentants nationaux préparent une exposition de PEL et de projets relatifs au PEL, Rolf Schärer présente le PEL aux enseignants turcs de langues qui ont pu participer à la première matinée du séminaire. Il expose la structure en trois parties du PEL, les principes sur lesquels il repose et les fonctions qu'il remplit en relation aux politiques culturelles, éducatives et linguistiques du Conseil de l'Europe. Il résume l'histoire du PEL pendant les six dernières années, donne une idée générale des versions de PEL validées à ce jour et explique la relation du PEL aux six niveaux communs de référence du Cadre européen commun de référence.

### **Exposition de PEL et de projets relatifs au PEL**

L'exposition de PEL et de projets relatifs au PEL comprenait des contributions de ALTE/EQUALS, l'Allemagne (Thuringe), l'Arménie, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, l'Espagne, la Georgie, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie (Lombardie), des Pays bas, de la Pologne, du Portugal, de la République tchèque, du Royaume uni, de la Serbie et du Monténégro, de la Suède, la Suisse, la Turquie et l'Ukraine.

Un malentendu a provoqué le démontage de la plupart des présentations, ce qui a empêché l'utilisation de l'exposition dans le but prévu, c'est-à-dire comme point de référence concret tout au long du séminaire.

### **Résumé du passeport pour adultes ; travail en cours sur les passeports pour jeunes apprenants – Gareth Hughes**

Gareth Hughes commence par la question : Pourquoi avons-nous besoin d'un résumé du passeport ? et propose les réponses suivantes : pour fournir une vue d'ensemble condensée afin d'étayer une candidature à un travail ; pour favoriser la reconnaissance et l'acceptation du PEL dans le milieu du travail ; pour renforcer le caractère européen du PEL et comme document indépendant combiné à un curriculum vitae ou une lettre de candidature. Il résume ensuite les traits principaux du résumé du passeport expérimental sur lequel va porter la discussion : des informations générales sur le détenteur, y compris sa (ou ses) première(s) langue(s) ; le logo du Conseil de l'Europe ; un panorama de la compétence du détenteur du passeport en langue seconde ou étrangère, exprimé suivant les niveaux communs de référence et les savoir-faire du CECR ; un résumé de la preuve que l'on peut apporter de la compétence langagière revendiquée du détenteur ; la date et la signature ; une information brève sur le PEL et le Conseil de l'Europe. Il explique que le groupe responsable de la conception du résumé du passeport suggère que, autant que faire se peut, il soit rédigé dans la langue de son



destinataire. On prévoit que le Conseil de l'Europe mettra à disposition une version numérique dans le plus grand nombre possible de langues et qu'elle sera toujours accompagnée de la grille d'auto-évaluation. On ne sait pas encore clairement quelle forme aura le document à télécharger. Un dossier Word serait facile à mettre en oeuvre mais poserait le problème d'éventuelles modifications : on pourrait, par exemple, supprimer le logo du Conseil de l'Europe. D'un autre côté, un formulaire en ligne à partir duquel on pourrait produire un rapport sur mesure sans cases vides serait techniquement perfectionné mais en conséquence plus coûteux à réaliser et à tenir à jour. En outre, certaines personnes sont réticentes à saisir des informations personnelles en ligne.

Gareth Hugues passe ensuite à la question des modèles facultatifs du passeport de langues pour les jeunes apprenants. Il présente trois arguments en faveur de modèles de ce type : (i) il est motivant, pour de jeunes apprenants de disposer d'un document qui ressemble à celui des adultes ; (ii) des modèles de passeport pourraient aider à élever le profil européen du PEL ; (iii) ils fourniraient également aux concepteurs un exemple de ce à quoi la partie passeport pour jeunes apprenants peut ressembler. Gareth Hugues affirme qu'il est important que les groupes de discussion étudient quels sont les groupes d'âge qui ont besoin de ces fiches et jusqu'à quel point on peut utiliser le passeport adulte standard pour les apprenants du premier cycle du secondaire. Il énumère alors quatre questions clés que les groupes de discussion devront examiner :

1. La grille d'auto-évaluation a été conçue en pensant aux apprenants adultes. On a envisagé de créer une version ou plus de la grille d'auto-évaluation pour de jeunes apprenants. Toutefois, le Comité de validation étudie la possibilité d'exiger que la grille d'auto-évaluation soit incluse dans la forme canonique dans chaque passeport de langues sans tenir compte de l'âge du groupe cible afin de souligner la relation impérative du PEL et du CECR.
2. Les passeports de langues pour jeunes apprenants ne doivent pas les pousser à s'évaluer sur les six niveaux communs de référence. Bien qu'il puisse devenir obligatoire de toujours inclure la grille d'auto-évaluation, des grilles adaptées ou des descripteurs devraient se centrer seulement sur les niveaux que le programme scolaire vise pour un groupe d'âge donné en y ajoutant éventuellement un niveau supérieur. Le nombre de niveaux disponibles pour l'auto-évaluation dans la partie passeport devrait être identique à celui de la partie biographie.
3. Les passeports de langues devraient permettre l'auto-évaluation de la compétence dans la première langue de l'utilisateur comme dans la seconde et la langue étrangère. Comme la grille d'auto-évaluation n'est pas conçue pour l'auto-évaluation en langue maternelle, il faut trouver d'autres moyens pour rendre compte de la compétence en première langue.
4. Si les concepteurs de passeports de langues pour jeunes apprenants souhaitent inclure l'évaluation faite par les enseignants, il faut en prévoir la place : il ne faut pas considérer l'évaluation de l'enseignant comme une confirmation ou une correction de l'auto-évaluation de l'apprenant ; les deux doivent être indépendantes.

Enfin, Gareth Hughes précise qu'il faut utiliser l'anglais et/ou le français en plus des langues locales dans les rubriques du passeport de langues pour les apprenants de tout âge. Cette exigence met en valeur la dimension européenne du PEL et favorise la création d'un

document multilingue. Un texte sur le Conseil de l'Europe destiné aux jeunes apprenants sera disponible dans un futur proche.

## **Travail de groupe**

Après l'exposé de Gareth Hugues, les participants se divisent en cinq groupes pour traiter les questions qu'il a soulevées. Il y a un groupe francophone (président Dan Nasta, rapporteur Barbara Glowacka), un groupe germanophone (président Gaby Kunsch, rapporteur Gunther Abuja) et trois groupes anglophones (groupe 1 : président Ilknur Egel, rapporteur Ingela Nyman ; groupe 2 : président Viljo Kohonen, rapporteur Gisela Conde ; groupe 3 : président Chris van Woensel, rapporteur Maria Stoicheva).

Les groupes se constituent autour des questions suivantes :

### 1. Résumé du passeport de langues

- a) Qui, selon vous, utilisera ce résumé ? Dans quels buts ?
- b) Doit-on mettre ce document dans le domaine public comme dossier téléchargeable (formulaire, grille d'auto-évaluation, consignes d'utilisation) du Conseil de l'Europe ? Pourquoi (ou pourquoi pas) ? Devrait-il faire partie du « noyau commun » des modèles du PEL pour (jeunes) adultes ?
- c) Quelles améliorations de son contenu, de sa présentation et des consignes d'utilisation suggèreriez-vous le cas échéant ?

### 2. Passeports pour jeunes apprenants

- a) Pour quelles raisons les jeunes apprenants ont-ils besoin d'un passeport de langues ? Définissez ces raisons en fonction du groupe d'âge.
- b) Comment peut-on rendre le passeport compréhensible et attrayant tout en restant relié explicitement au Cadre européen de référence (par exemple par l'inclusion de la grille d'auto-évaluation) ?
- c) Est-ce que les passeports de langues pour les apprenants du primaire et du premier cycle du secondaire devraient être des documents standardisés (comme le sont les passeports de langues standardisés pour adultes) ou des documents qui restent distinctement nationaux ou régionaux même s'ils sont conformes aux *Principes et lignes directrices* et empruntent des pages et des éléments communs aux modèles ? Dans ce cas, la dimension européenne du PEL est-elle suffisamment forte ?
- d) Quel est le contenu minimum obligatoire d'un passeport de langues pour jeunes apprenants ? Définissez-en les contenus en fonction des groupes d'âge. Voici quelques contenus possibles :
  - Panorama de la compétence langagière du sujet à un moment donné utilisant les descripteurs pertinents pour son âge et les niveaux cibles du cycle scolaire en question (auto-évaluation)
  - Panorama de la compétence du sujet dans des langues acquises hors du système scolaire (et pour lesquelles son niveau peut être plus élevé) utilisant d'autres descripteurs pertinents pour son âge (auto-évaluation)
  - Panorama de l'expérience éducative et linguistique du sujet
  - Panorama de l'expérience culturelle et interculturelle du sujet

- Evaluation par l'enseignant sous forme de notes (accompagnées d'information sur le programme scolaire local) ou utilisation du même tableau que celui utilisé pour la grille d'auto-évaluation, ou ...
- Vue d'ensemble des certificats obtenus (diplômes, carnets scolaires, documentation sur les échanges, projets, etc.)
- Description du système scolaire local (programme, niveaux visés, modes d'évaluation, etc.)

Le modèle proposé répond-il à vos attentes ?

- e) Comment, le cas échéant, les passeports de langues pour jeunes apprenants doivent-ils tenir compte de la compétence en langue maternelle dans le cas où la langue maternelle n'est pas la langue d'enseignement ?
- f) Afin de respecter l'importance et la valeur de l'auto-évaluation, le Comité de validation recommande de la garder indépendante de l'évaluation de l'enseignant dans le PEL (Si l'on utilise l'évaluation de l'enseignant pour valider ou garantir l'auto-évaluation, cette dernière perdra son sens). En conséquence, doit-on inclure l'évaluation par l'enseignant dans le passeport de langues ? Et si oui, comment ?

## **Vendredi 24 octobre**

### **Compte rendu du travail de groupe du jeudi après-midi**

On peut résumer les comptes rendus du travail de groupe du jeudi après-midi comme suit :

En règle générale, le résumé du passeport de langues pour adultes a été bien accueilli malgré l'expression de quelques inquiétudes sur trois points :

- La nécessité de garantir que la forme du résumé ne pourra pas être trafiquée qu'il soit présenté comme document téléchargeable ou en ligne ;
- La question de la protection des données dans le cas d'une présentation en ligne ;
- Le risque que le résumé du passeport soit utilisé sans référence au PEL.

En ce qui concerne le contenu et la forme, les groupes de travail font les suggestions suivantes :

- Déplacer le logo vers le bas de la page ;
- Améliorer « Nom de famille et prénom(s) » ;
- Supprimer éventuellement « Date de naissance » ;
- Remplacer « Langue maternelle » par « Première(s) langue(s) » ;
- Remplacer « Qualifications » par « Qualifications en langue » ;
- Remplacer « Expérience » par « Expérience linguistique et culturelle » ;
- Compléter les certificats par les niveaux du CECR si possible ;
- Dans le cas d'une présentation en ligne, visualiser les niveaux de l'auto-évaluation sous forme de graphiques ;
- Ajouter l'expérience interculturelle ;
- Ajouter la « Signature » à côté de la « Date ».

Comme à Luxembourg, les groupes de travail sont partisans d'une aide à la conception des passeports de langues pour jeunes apprenants mais s'opposent à la standardisation. Ils estiment qu'il doit toujours être possible de tenir compte des dimensions régionales et nationales spécifiques. Deux groupes estiment qu'il ne faut pas inclure la grille d'auto-évaluation dans les passeports de langues des jeunes apprenants car elle est, pour eux, trop difficile à comprendre –on manifeste de nouveau un intérêt pour la conception d'une version pour jeunes apprenants. D'un autre côté, un groupe suggère que la grille d'auto-évaluation soit utilisée pour évaluer la compétence dans la première langue. Tous les groupes soulignent l'importance d'un contenu et d'une forme adaptés à l'âge des apprenants. Aucun n'est partisan d'inclure l'évaluation faite par l'enseignant bien qu'un groupe souligne que la mise en œuvre des capacités à s'auto-évaluer exige une aide de l'enseignant.

### **L'approche néerlandaise de l'interprétation des descripteurs et de l'élaboration des listes de repérage – Dick Meijer**

Dans un premier temps, le projet néerlandais a essayé de concevoir sept PEL différents bien que trois ans d'expérimentation aient montré qu'il n'était pas nécessaire d'avoir un si grand nombre d'exemples. A ce jour, les Néerlandais ont validé cinq PEL pour les groupes cibles suivants : apprenants de 9 ans et plus (primaire), apprenants de 12 ans et plus (premier cycle du secondaire), apprenants de 15 ans et plus (second cycle du secondaire), apprenants dans l'enseignement professionnel et les migrants.

On a tiré trois conclusions de cette phase expérimentale : lorsqu'on met un PEL en œuvre, il ne suffit pas de s'intéresser à sa fonction de compte rendu ; les enseignants doivent être totalement impliqués dans les projets de PEL et le PEL doit être solidement intégré au programme. La phase d'expérimentation a également montré que les apprenants avaient du mal à comprendre les descripteurs de « capacités de faire » ; ils ne reconnaissent pas toujours les situations communicatives sur lesquelles reposent les descripteurs et, s'ils n'ont pas l'habitude d'aller à l'étranger, ils ont du mal à imaginer dans quelles situations langagières ils peuvent être amenés à se trouver.

Le besoin de surmonter ce problème a conduit le projet néerlandais à développer la pratique de l'interprétation des descripteurs en donnant des exemples de situations pertinentes et en ajoutant des explications supplémentaires. Par exemple, A1 INTERACTION ORALE comprend le descripteur suivant : « Peut répondre à des questions simples et en poser ... dans le domaine des besoins immédiats ou sur des sujets très familiers ». La liste de repérage néerlandaise propose cette situation en exemple : « A l'occasion d'un programme d'échange, vous avez reçu un étranger chez vous. Il vous pose des questions sur la musique que vous aimez » et cette explication complémentaire : « Sujets familiers : le sport, le temps qu'il fait, les transports, la nourriture, les animaux, l'école. Vous devriez être capable de dire quelle musique vous aimez, par exemple, ou quels sont vos groupes préférés. Ou vous devriez être capable de dire le temps qu'il fait ».

Le projet néerlandais a aussi conçu des activités d'apprentissage qui sont explicitement reliées aux listes de repérage. Par exemple, pour la sous-activité « échange d'information », A1 INTERACTION ORALE comprend le descripteur suivant : « Peut poser des questions personnelles par exemple sur le lieu d'habitation, les personnes fréquentées et les biens et répondre au même type de question » Ceci constitue la base d'une activité d'apprentissage qui exige que l'apprenant décrive son lieu d'habitation. La situation de communication que l'activité a pour but de traiter est résumée comme suit : « Dans le cadre d'un projet d'échange

vous donnez à votre correspondant l'information qu'il/elle peut souhaiter avoir sur sa nouvelle résidence » ; et la tâche se définit comme suit : « Faites une vidéo de présentation de votre lieu de résidence. Filmez les endroits les plus jolis, les plus importants et les plus ennuyeux et parlez-en. Faites un plan et indiquez les endroits que vous avez filmés ». On peut trouver un deuxième exemple dans le descripteur de B1 PRODUCTION ORALE : « Peut raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film et décrire ses propres réactions ». La situation qui correspond à ce descripteur est « Lors d'un examen final, vous pouvez raconter le contenu ou résumer l'histoire d'un film ou d'un livre. Vous pouvez aussi exprimer votre propre opinion » et l'explication supplémentaire est : « Peut-être ferez-vous une faute de grammaire ici ou là mais, malgré tout, vous n'avez que peu de problèmes quand il s'agit de dire quelque chose sur un film ou un livre. Comme vous saviez que vous auriez cette tâche à accomplir, vous avez pu faire quelque travail de préparation ».

Le projet néerlandais prépare en ce moment un site PEL. Il fournira aux apprenants des activités d'apprentissage efficaces et des profils langagiers détaillés pour aider les auteurs de manuels et autres concepteurs de matériel. Il étiera aussi la mise en place du PEL dans les écoles et facilitera une articulation plus claire entre l'enseignement secondaire et professionnel.

### **Travail de groupe et réactions aux affiches**

Les cinq groupes de travail avaient trois tâches : discuter des avantages et des inconvénients de l'approche néerlandaise des descripteurs ; examiner si les exemples fournis par Dick Meijer convenaient à leur situation et concevoir des exemples ayant pour but d'aider leurs apprenants dans la situation qui leur est propre à comprendre les descripteurs.

Les affiches réalisées par les groupes de travail soulignaient que l'approche néerlandaise aide à faciliter aux apprenants l'accès au Cadre européen commun de référence ; qu'elle apporte un appui aux apprenants, notamment en contexte d'apprentissage autonome ; qu'elle aide les enseignants et les concepteurs de PEL ; qu'elle établit un rapprochement entre les descripteurs et l'évaluation et qu'elle est particulièrement pertinente pour certains groupes ou contextes nationaux. Toutefois, les affiches relevaient également que l'approche néerlandaise peut rendre le PEL trop prescriptif ; que tous les descripteurs n'ont pas besoin d'être expliqués ; qu'il est quelquefois difficile de tracer une frontière claire entre « situation » et « explication » ; qu'elle risque de faire que les descripteurs ressemblent à un manuel d'enseignement ; qu'elle ne convient pas à tous les groupes d'âge ; qu'elle ne tient pas compte des critères de succès.

### **Mise en place d'une banque de descripteurs de la compétence langagière pour les Portfolios européens des langues – Günther Schneider**

La fonction de la banque de descripteurs est de rendre librement disponible le contenu de PEL validés, d'accélérer ainsi la conception de nouveaux PEL et de simplifier le processus de validation. La banque contient (i) des descripteurs que l'on peut clairement mettre en relation avec un descripteur donné du CECR et (ii) des descripteurs qui introduisent de nouvelles dimensions que l'on peut relier à une catégorie ou un niveau du CECR.

Lors de la constitution de la banque, on a analysé les listes de repérage de dix PEL ainsi que les listes de repérage conçues pour le projet sur les « capacités de faire » de Bergen (projet subventionné par le Centre européen pour les langues vivantes de Graz). On a sélectionné les

PEL selon quatre critères : ils étaient disponibles lorsqu'on a commencé l'analyse ; ils visaient des groupes cibles importants plutôt que spécifiques ; ils contenaient des listes originales de descripteurs autonomes ; les listes de repérage contenaient un nombre non négligeable de descripteurs intéressants et bien rédigés. De rares descripteurs ont été retenus dans les PEL pour enfants. A l'avenir, il serait souhaitable de réaliser séparément une banque de descripteurs pour de jeunes apprenants afin d'éviter le risque que l'on utilise sans modification des descripteurs simplifiés dans un contexte adulte.

Le premier critère de sélection des descripteurs afin de les faire rentrer dans la banque a été de confirmer leur relation au CECR. La plupart des descripteurs inclus dans la banque peuvent être reliés à des descripteurs qui existent dans le CECR même si le type et le niveau de cette relation sont variables : certains descripteurs sont quasiment identiques à ceux du CECR ; certains autres ont une formulation (partiellement) différente mais reproduisent entièrement le contenu du descripteur d'origine ; d'autres encore ont une formulation différente et ne reproduisent que partiellement le descripteur du CECR, quelquefois avec de nouveaux éléments ; d'autres combinent le contenu de deux descripteurs ou plus et d'autres enfin interprètent et illustrent un descripteur à l'aide de (nouveaux) exemples. Un petit nombre de descripteurs n'ont pas pu être mis en relation avec les descripteurs du CECR mais on a estimé qu'ils étaient intéressants et pouvaient être affectés à une catégorie et à un niveau. Les descripteurs relatifs à la communication téléphonique ont été inclus de cette manière.

Tous les descripteurs sélectionnés ont été soumis à un contrôle de qualité fondé sur les propriétés des « bons descripteurs ». En particulier, chaque descripteur doit avoir à faire avec les aspects du savoir-faire et de la compétence langagière, doit pouvoir être interprété de façon univoque, doit être clair et simple (au moins jusqu'à un certain point), ne doit pas associer un trop grand nombre d'aspects différents de la compétence/habilité langagière et ne doit pas associer des aspects de la compétence/habilité langagière qui relèvent de différents niveaux. Bien qu'à l'heure actuelle la banque contienne quelque 600 descripteurs, il faut remarquer qu'il reste environ 100 descripteurs du CECR pour lesquels on ne trouve même pas un descripteur dans la banque.

Le Conseil de l'Europe va incessamment rendre la banque de descripteurs disponible à tous les utilisateurs potentiels. L'utilisation des descripteurs de la banque est recommandée mais non obligatoire lors de la réalisation de nouveaux PEL. On continue à encourager la réalisation locale de descripteurs parce que cette procédure peut faciliter l'intégration du PEL dans le programme local ou aller dans le sens de buts pédagogiques importants, par exemple la définition d'objectifs. A l'avenir, chaque PEL devra clairement annoncer quels descripteurs sont clairement reliés au CECR et lesquels n'y sont pas.

Telle quelle, la banque est incomplète. Des PEL validés et non encore examinés doivent être analysés en utilisant les procédures décrites ci-dessus et il faudra également ajouter les descripteurs issus des projets de recherche à venir. En outre, il faudra constituer des banques parallèles pour les jeunes apprenants et pour des groupes d'apprenants particuliers, notamment dans certains domaines techniques et professionnels.

### **Compte rendu d'expérience 1 : L'utilisation du PEL pour se centrer sur apprendre à apprendre – Gabriela Tänzer**

La batterie de PEL validés élaborés en Thuringe comprend trois parties : pour les jeunes apprenants jusqu'à 8 ans, pour les apprenants de 10 à 16 ans et pour les apprenants de 15 ans

et plus fréquentant le Lycée (Gymnasium) ou une école professionnelle. Une quatrième partie est en cours d'élaboration. Comme le nouveau programme en Thuringe exige que soient développées des aptitudes personnelles, sociales, techniques et thématiques, le groupe de projet de Thuringe a entrepris l'élaboration de parties du PEL qui se concentrent sur chacune de ces capacités. Leur biographie langagière comprend deux parties principales : (i) les langues que je connais et, (ii) mon apprentissage des langues (« Ce que je peux faire », « Ce qui m'aide à apprendre », « Mes buts – mes projets d'apprentissage »).

En février 2003 en Thuringe on a lancé un projet impliquant 24 écoles de toutes sortes et environ 9 000 étudiants ; il durera un an et demi. 10% des élèves et leurs enseignants sont soumis à des enquêtes régulières. En juillet 2004 on installera le PEL dans l'ensemble du système scolaire de Thuringe. Il apparaît dès maintenant que de se lancer dans le travail du portfolio prend du temps aux enseignants et, bien que les élèves soient très motivés, le manque d'expérience des enseignants peut soulever des problèmes. Le feedback met en évidence qu'il est indispensable de se fixer des objectifs accessibles et aussi qu'il faut de 6 à 8 semaines pour travailler sur une compétence langagière donnée. Le PEL a réussi à combler des lacunes du système éducatif, en particulier le passage du primaire au secondaire. Les résultats de l'enquête montrent que la majorité des élèves réagissent au PEL de manière positive.

### **Compte rendu d'expérience 2 : L'utilisation du PEL pour se concentrer sur des questions interculturelles – Gisella Langé**

Le PEL s'est révélé être une expérience intéressante au niveau européen surtout pour l'accent qu'il met sur le pluriculturalisme et le plurilinguisme. En Lombardie, le travail sur le PEL avec des apprenants entre 12 et 15 ans s'est focalisé en particulier sur le développement du respect pour la diversité culturelle et les modes de vie différents. Une question clé pour le projet lombard du PEL est : comment peut-on s'approprier des expériences interculturelles ? La réponse à cette question est de faire un travail important sur la biographie langagière puis de le résumer dans le passeport de langues. La biographie langagière est conçue pour stimuler l'apprenant à réfléchir sur la différence culturelle et sa propre expérience interculturelle. Voici une tâche de réflexion typique : « En examinant les expériences que vous avez eues jusqu'ici ou dont vous avez entendu parler, écrivez ce que vous voudriez faire à l'avenir pour améliorer votre apprentissage des langues et votre connaissance d'autres gens et d'autres pays ». On peut aussi traiter la dimension interculturelle dans la partie de la biographie langagière qui se focalise sur « Comment j'apprends ». Par exemple, si l'apprenant vient d'un autre pays, cela crée un stimulus pour réfléchir à différentes manières d'apprendre. Dans le passeport de langues, les activités qui consistent à se définir et à résumer son expérience (échanges, projets, voyages d'études, rencontres avec des étrangers, correspondance, etc.) incitent l'étudiant à réfléchir sur son identité linguistique et culturelle. Les réactions au projet lombard ont été très positives ; les apprenants accordent une grande valeur à leur PEL et sont très fiers d'en faire état.

### **Introduction aux modèles du PEL sur (i) la dimension interculturelle et sur (ii) apprendre à apprendre – Barbara Lazenby Simpson**

Les pages d'échantillons de la biographie langagière (modèles) sur (i) la dimension interculturelle et sur (ii) apprendre à apprendre ont été recueillies avec trois buts en tête : favoriser la qualité dans l'élaboration des PEL, encourager la cohérence de la batterie internationale de PEL et faciliter le processus de validation. Les deux ensembles de modèles

sont précédés d'un bref exposé des questions clés que l'on trouve dans *Principes et lignes directrices* et le Cadre européen commun de référence. Dans le cas de la dimension interculturelle, cet exposé comprend une synthèse de la consultation avec un groupe d'experts sur l'apprentissage interculturel.

Bien qu'ils soient extraits d'un certain nombre de PEL validés, il est important de souligner que les modèles ne sont pas présentés comme des exemples parfaits ; indubitablement, ils peuvent tous être améliorés de différentes manières. Les concepteurs de PEL sont libres de les utiliser tels quels mais ils auront avantage à les utiliser indirectement pour comprendre, s'en inspirer et trouver des idées.

Les pages de la biographie langagière qui se concentrent sur la communication interculturelle et l'apprentissage interculturel devraient inciter les apprenants à réfléchir à leurs expériences interculturelles et les encourager à exposer l'effet que de telles expériences ont eues sur leur vie et leur identité. Deux points doivent notamment être examinés lorsqu'on conçoit des pages de ce type. Premièrement, quelle est l'étendue de l'expérience interculturelle ouverte aux apprenants à qui on destine le PEL en question ? Et deuxièmement, où pourront-ils vivre une expérience de ce type, chez eux ou à l'étranger ? Il est important de se souvenir qu'il y a des ressemblances culturelles autant que des différences culturelles et de trouver des moyens d'en tenir compte. Il est important aussi que les apprenants puissent facilement dater les informations qu'ils enregistrent car c'est seulement ainsi qu'ils pourront se rendre compte de leur évolution dans le temps et y réfléchir.

Le cœur de la fonction pédagogique du PEL est d'aider les apprenants à devenir plus clairement conscients de leur propre processus d'apprentissage des langues. La planification, le contrôle et l'évaluation jouent tous un rôle clé ici mais c'est le cas également des pages de biographie langagière qui se concentrent sur apprendre à apprendre. Ces pages encouragent l'apprenant à analyser les exigences des différentes tâches d'apprentissage, à définir leurs propres buts d'apprentissage et à explorer leur propre style d'apprentissage en vue de le modifier pour répondre à des besoins d'apprentissage particuliers. On a conçu les modèles afin de souligner la nature récursive de la réflexion et, ainsi, l'importance de dater les informations enregistrées.

### **Travail de groupe et réactions à l'affiche**

Les groupes de travail se sont divisés en sous-groupes de trois ou quatre participants. Chaque sous-groupe a choisi un cycle d'apprentissage (primaire, premier cycle du secondaire, second cycle du secondaire, enseignement professionnel, université/adultes) et un thème (ou *la dimension interculturelle* ou *apprendre à apprendre les langues*). La tâche consistait alors à concevoir une page de biographie langagière en forme d'affiche et une seconde affiche pour préciser le contexte d'apprentissage (domaine/âge des apprenants, etc.) et poser toutes les questions prises en considération en concevant la page, ainsi que la façon d'ajuster la page pour répondre aux besoins d'un groupe cible différent.

On a demandé aux sous-groupes qui travaillaient sur la *dimension interculturelle* de tenir compte des points suivant :

La page permet-elle à l'apprenant d'enregistrer où, quand, avec qui et dans quel contexte ont eu lieu les expériences en question ?



Quelle est l'intensité de l'expérience enregistrée (fréquence, durée, implication de l'apprenant, etc.) ?

Comment l'apprenant enregistre-t-il sa réponse ou sa réaction à la situation ?

Comment réfléchit-il à sa propre réponse ?

On a demandé aux sous-groupes qui travaillaient sur *apprendre à apprendre des langues* de tenir compte des points suivants :

- L'activité est-elle réursive et permet-elle au lecteur de revenir à la page pour enregistrer l'évolution de la prise de conscience, de l'expérience de l'apprentissage, de la responsabilité de l'apprentissage ?
- La page est-elle un support pour la réflexion ?
- L'auto-évaluation est-elle incluse ?
- Peut-on utiliser la page pour identifier les cibles d'apprentissage futures ?
- L'apprenant peut-il préciser ses propres stratégies ou approches de l'apprentissage ?
- Encourage-t-on l'apprenant à analyser l'apprentissage ou les exigences des tâches d'apprentissage ?

## **Samedi 25 octobre**

### **Le PEL en Turquie – Özcan Demirel**

La Turquie est l'un des membres fondateurs du Conseil de l'Europe et a participé dès le début à toutes les initiatives du Conseil. Elle a bénéficié de relations étroites avec la Division des Politiques Linguistiques dès le début des années 70 lorsque le ministère de l'Education nationale de Turquie a réformé les programmes de langues vivantes et introduit de nouvelles normes pour la conception des manuels. La Turquie a également participé à l'Année européenne des langues (2001) quand elle a commencé à s'impliquer dans le Cadre européen commun de référence et le PEL.

A l'heure actuelle, on estime la population de la Turquie à 70,6 millions d'habitants dont environ 45 millions ont moins de 20 ans. En ce moment, quelque 16 millions de gens fréquentent le système éducatif dont 11 millions dans le primaire, 2,5 millions dans le secondaire et 1,8 millions dans l'enseignement supérieur. Le projet turc de PEL a désigné les apprenants du secondaire comme le groupe cible le plus important : ce ne sont pas des débutants complets et ils ont assez de conscience linguistique pour comprendre la philosophie du PEL et s'y adapter.

L'enseignement secondaire en Turquie comprend tous les établissements d'enseignement général, professionnel et technique qui offrent au moins trois années de scolarité après l'école primaire. Le taux de fréquentation vient juste d'atteindre 57% dont 40% dans l'enseignement général et 60% dans l'enseignement technique. A long terme, l'objectif est que l'on arrive à un taux de 65% dans l'enseignement professionnel et technique et de 35% dans le secondaire général.

Le turc est la langue officielle de la Turquie ; on l'enseigne à l'école et on l'utilise dans l'ensemble du pays pour la communication orale et écrite. L'anglais, l'allemand et le français sont nécessaires aux relations économiques, culturelles et politiques de la Turquie avec d'autres pays. La plupart des gens voudraient apprendre une langue étrangère,

particulièrement l'anglais. Il ne semble pas que le plurilinguisme soit à l'ordre du jour à l'heure actuelle dans la politique gouvernementale mais le PEL est utilisé pour essayer de changer les croyances et les attitudes. Des langues étrangères sont proposées à partir de la quatrième année du primaire (98% des élèves choisissent l'anglais) et une deuxième langue étrangère est proposée en neuvième année (essentiellement allemand et français bien que certaines écoles proposent du japonais, de l'espagnol, de l'italien et du russe).

Le projet turc du PEL a commencé en se concentrant sur les apprenants d'anglais dans les écoles privées et publiques. On a sélectionné un professeur d'anglais dans chacune des vingt écoles des provinces d'Ankara et d'Antalya pour participer à un programme de formation continue sous l'égide du ministère de l'Éducation d'Ankara. Le premier séminaire a eu lieu les 19 et 20 octobre 2001 ; on y a présenté en détail le projet du PEL, étudié des modèles de PEL conçus dans d'autres pays d'Europe, analysé les descripteurs de langue du PEL et débattu du processus de mise en œuvre. Un comité de pilotage s'est mis en place à l'issue du séminaire avec la mission de concevoir un PEL pour les apprenants turcs de 15 ans et plus. Avant qu'il ne soit validé, le ministère de l'Éducation nationale a publié ce PEL et l'a diffusé auprès des écoles pilotes. En outre, un petit groupe auquel participaient des experts du Centre pour l'enseignement des langues TÖMER a travaillé sur un autre PEL destiné aux adultes qui apprennent le turc comme langue étrangère.

Le processus de mise en œuvre a commencé au début de l'année scolaire 2002-2003 et un séminaire de feedback s'est tenu à Ankara les 20 et 21 mars 2003. A l'heure actuelle, on élabore des activités d'apprentissage et des items de tests pour chaque descripteur de langue du PEL. En mai 2003, le PEL turc pour les apprenants du secondaire a été validé par le Comité européen de validation à Strasbourg.

A ce jour, deux mémoires de maîtrise et quatre thèses de doctorat ont traité de ces questions en relation avec le PEL telles que l'autonomie de l'apprenant, les descripteurs de langue, le processus d'apprentissage, l'auto-évaluation, l'évaluation fondée sur les savoir-faire et la formation des enseignants. Une enquête effectuée auprès des enseignants et des apprenants lors de l'expérimentation a obtenu des réponses très fortement positives. Les enseignants s'accordent sur le fait que le PEL est une contribution positive au processus d'enseignement et d'apprentissage des langues et motive les élèves plus qu'on ne l'espérait ; la plupart des élèves ont atteint un certain niveau d'autonomie dans leur apprentissage.

A l'avenir, il faudra concevoir une stratégie pour traiter l'innovation dans laquelle la formation des enseignants jouera un rôle central. Il faudra aussi ou bien réviser le programme actuel à la lumière des niveaux communs de référence du CECR ou bien concevoir de nouveaux programmes.

### **Le PEL : Objectifs stratégiques 2004-2007 – Joseph Sheils**

Pour la phase du projet de PEL qui doit commencer en 2004, on peut énumérer sept objectifs stratégiques :

1. Il faut que nous renforçons les initiatives actuelles pour améliorer le suivi de la qualité dans la conception du PEL et rendre plus efficace le processus de validation. Cela aura pour effet (i) de rendre plus transparents les *Principes et lignes directrices* et de réviser le formulaire de demande de validation et les instructions pour la candidature ; (ii) de continuer à élaborer un contenu validé ; (iii) de travailler en

direction d'une dimension européenne plus identifiable par l'utilisation d'une terminologie standard, des langues officielles du Conseil de l'Europe, du logo du PEL et d'un texte standard sur le Conseil de l'Europe ; et (iv) de réviser le guide pour les concepteurs de PEL.

2. Il faut continuer à développer le noyau commun du PEL. Cela suppose (i) d'encourager l'auto-évaluation par un travail suivi sur une banque de descripteurs de qualité, utilisables dans des listes de repérage ; (ii) d'imaginer un outil que les détenteurs du PEL pourront s'approprier pour rendre compte de leurs expériences et de leurs compétences interculturelles ; (iii) d'élaborer une grille d'auto-évaluation pour les jeunes ; (iv) de trouver un moyen de mieux prendre en compte les capacités en langue maternelle et, (v) d'encourager la conception de politiques au niveau de l'école dans son ensemble pour l'utilisation du PEL.
3. Il faut que nous cherchions à étendre la diffusion du PEL auprès des 45 membres du Conseil de l'Europe. Ce faisant (i) il faut que nous visions à éviter la prolifération inutile de différentes versions du PEL selon les zones et les secteurs éducatifs ; (ii) il faut viser la cohérence et la continuité d'un cycle d'enseignement à l'autre et, (iii) il faut que nous étudions l'élaboration de PEL électroniques, en particulier pour les apprenants plus âgés.
4. Il faut encourager et diffuser le bon usage. Cela entraînera (i) l'élaboration de ressources pour la formation des enseignants – par exemple, l'actualisation du guide général pour les enseignants et les formateurs, la création d'un kit de formation d'enseignants (c'est la tâche assignée à l'un des projets du nouveau programme à moyen terme du Centre pour les langues vivantes de Graz) et de réaliser, à l'usage de l'enseignant, des guides du CECR et de l'évaluation et de l'auto-évaluation qui lui sont reliées ; (ii) l'enregistrement et l'échange de bonnes pratiques de classe par l'intermédiaire d'études de cas et de réseaux interactifs ; (iii) l'encouragement à l'utilisation du PEL par tous les enseignants de langues d'un même établissement.
5. Il faut utiliser le PEL pour promouvoir la cohérence, la transparence et la mobilité. Cela suppose (i) que l'on relie les examens aux niveaux communs de référence du CECR ; (ii) que l'on traduise la grille d'auto-évaluation dans *toutes* les langues et, (iii) que l'on établisse le lien entre le PEL et des initiatives qui favorisent l'apprentissage durant toute la vie telles que l'Europass de l'Union européenne.
6. Il faut actualiser les systèmes européens et nationaux d'information et de coordination. Cela entraînera (i) le renouvellement du Comité européen de validation à partir de 2005 ; (ii) l'accroissement de la visibilité nationale et européenne du PEL et, (iii) le développement d'une coordination locale et nationale du PEL plus efficace.
7. Il faut contrôler la diffusion et l'utilisation du PEL. Cela entraînera (i) le recueil et l'analyse des rapports que les concepteurs de PEL sont tenus statutairement de soumettre trois ans après la validation ; (ii) la collecte des rapports de mise en œuvre du PEL ; (iii) l'encouragement à valider l'évaluation empirique des projets de PEL ; (iv) le contrôle de l'utilisation du PEL dans les interfaces clés et, (v) l'encouragement à inclure le PEL dans les politiques éducatives de la langue nationale.

## **Un manuel pour relier les examens de langue au Cadre européen de référence pour les langues – Johanna Panthier**

Pendant un peu plus d'un an, une équipe de cinq experts, en étroite collaboration avec un groupe de consultants, a travaillé sur un *Manuel pour relier les examens de langue au Cadre européen de référence pour les langues*. La version anglaise de l'avant-projet vient d'être publiée et la version française est en préparation. Ce manuel a pour but de guider le processus de mise en relation des examens aux niveaux communs de référence du CECR. Ce n'est pas une tâche facile mais ce guide est destiné aux spécialistes. En temps utile, le Conseil de l'Europe prévoit de publier un guide complémentaire concernant l'évaluation et de l'auto-évaluation à l'usage des enseignants. En attendant, ce manuel doit être expérimenté aussi largement que possible. On utilisera des questionnaires pour expliciter les réactions au manuel en tant que document ; on testera et évaluera toutes les étapes du processus de mise en relation envisagées dans le manuel et on recueillera les études de cas qui témoignent de la mise en relation d'examens particuliers avec le CECR. Le manuel sera accompagné de vidéos illustrant la production orale pour chacun des six niveaux communs de référence ainsi que d'un CD-ROM comprenant des exemples d'items testant les compétences réceptives et des tâches pour des tests de production écrite. On a demandé aux participants de ce séminaire de faire connaître le manuel ainsi que le processus d'expérimentation aux responsables des examens de langues dans leurs pays respectifs.

## **Rapport sur le projet PEL au niveau européen – Rolf Schärer**

Le rapport 2003 sur le projet PEL au niveau européen sortira le 15 novembre et un rapport provisoire sur la phase actuelle du projet (2001-04) en mars 2004. A qui s'adressent ces rapports ? Nous avons besoin d'un soutien politique mais il nous faut aussi convaincre les praticiens. En d'autres termes, il faut que nous adoptions une approche pyramidale. Joseph Sheils a déjà exposé les priorités pour l'avenir. Il faut que nous reconnaissons le CECR et le PEL comme des outils ; et, comme tous les outils, ils sont utiles s'ils ont une finalité. Quel rôle peut jouer le PEL pour répondre à des questions plus larges sur l'enseignement des langues ? Il faut que nous rendions compte de la mise en œuvre du PEL en termes quantitatifs – ces données ne devraient exiger que des mises à jour relativement mineures d'ici mars prochain ; mais il faut aussi que nous apportions une information qualitative – dans ce séminaire, un certain nombre d'exposés ont montré comment utiliser le PEL pour appuyer des innovations de toutes sortes. Bien évidemment, tout ce qui a été fait ne saurait entrer dans le rapport. Toutefois, il est important d'insister sur une chose : l'élaboration du PEL prend du temps et les décideurs comme les praticiens doivent être patients. Une grosse question que nous avons tous à traiter est la suivante : Comment pouvons-nous faire passer l'information afin d'obtenir l'appui nécessaire pour l'étape suivante ?

## **Table ronde – présidée par David Little**

La table ronde a donné aux participants l'occasion de revenir sur des questions qui avaient été débattues au cours du séminaire.

*Résumé du passeport pour les adultes* - Francis Goulier (France) attire l'attention sur une opposition non résolue entre la double finalité du résumé du passeport : d'une part, le résumé du passeport qui est quelque chose que les employeurs demandent et, d'autre part, ce même résumé est quelque chose qui a une existence propre ; quelques participants avaient exprimé la crainte que l'introduction du résumé du passeport pourrait annoncer la disparition du

passport lui-même. Rolf Schärer souligne l'importance qu'il y a à persuader les employeurs à accepter le PEL, or le résumé du passport est l'un des moyens possibles pour atteindre ce but. Il faut que nous prenions quelques risques en avançant et, à l'heure actuelle, les employeurs ont été plutôt sceptiques par rapport au PEL dans son ensemble. Joe Sheils rappelle que l'Union européenne se dirige vers une forme standard de *curriculum vitae* pour laquelle le résumé du passport pourrait jouer un rôle important. Gareth Hughes fait remarquer que le passport standard pour adultes joue, dans l'ensemble, un rôle plus important que le résumé du passport en combinant comme il le fait les fonctions pédagogiques et de compte rendu qui sont les principes de base du PEL.

*Passeports pour les jeunes apprenants* – Cecilia Nihlén (Suède) demande où en est le travail d'élaboration d'une grille d'auto-évaluation et d'une banque de descripteurs pour jeunes apprenants. David Little explique que la version expérimentale des passeports de langues pour jeunes apprenants a soulevé des questions essentielles que le Comité de validation s'apprête à examiner en novembre. Il espère qu'on mettra en place une stratégie qui réponde à deux besoins complémentaires : la conception (i) d'une grille d'auto-évaluation et de descripteurs et, (ii) des modèles facultatifs de passeports pour jeunes apprenants. On devrait avoir plus de matériel disponible pour le séminaire PEL en 2004. En réponse à une question de Barbara Glowacka (Pologne), David Little avance que des exemples de PEL pour apprenants du primaire récemment validés paraissent indiquer que, dans certains systèmes éducatifs, il en faut plus d'une version au niveau primaire. Frank Gatt (Malte) soulève la question de l'évaluation par l'enseignant.

*Descripteurs* – En remarquant que David Little propose l'élaboration d'une banque de descripteurs pour jeunes apprenants, Johanna Panthier se demande s'il y a déjà assez de descripteurs pour commencer. Günther Schneider pense que oui. Il souligne aussi que, en Suisse, Peter Lenz travaille sur un projet d'étalonnage de descripteurs pour jeunes apprenants ; on en aura les résultats dans quelques mois. A ce jour, l'étalonnage se fait de manière satisfaisante : on arrive à une bonne équivalence entre les descripteurs pour adultes et ceux pour les jeunes. Toutefois, la constitution d'une banque de descripteurs pour jeunes apprenants n'est pas l'un des résultats attendus de ce projet.

Tout en rappelant que certains groupes de discussion étaient opposés à l'intégration de la grille d'auto-évaluation dans les PEL pour jeunes apprenants, Johanna Panthier explique que le Comité de validation était plutôt favorable à cette intégration, non dans un but d'auto-évaluation mais afin de montrer aux enseignants et aux parents comment le PEL en question s'inscrit dans un ensemble européen plus large. Francis Goullier avance qu'une prolifération de grilles d'auto-évaluation pourrait avoir pour conséquence la perte de la transparence et de la cohérence que l'on voulait atteindre avec les niveaux communs de référence. Viljo Kohonen (Finlande) suggère que la meilleure démarche serait de ne pas exclure la grille d'auto-évaluation des passeports de langues pour jeunes apprenants mais plutôt de la compléter par une version simplifiée qui couvrirait les niveaux A1, A2 et B1.

Zsuzsa Darabos soutient qu'il faut recueillir une grosse quantité d'informations afin d'avoir une vue d'ensemble ; on court toujours le risque que, lorsqu'on fait la synthèse des résultats d'une discussion de groupe, on y perde les préoccupations individuelles ainsi que des nuances importantes. David Little accorde que cela vaut la peine de considérer l'explicitation des réactions individuelles des participants bien qu'il y ait des limites inévitables à ce que l'on peut inclure dans un compte rendu de séminaire.

En réponse à une question sur la constitution d'une banque de descripteurs de compétence interculturelle, David Little précise que cette question sera traitée dans l'un des projets du nouveau programme à moyen terme du Centre européen des langues vivantes de Graz. Joseph Sheils attire l'attention sur la proposition de concevoir une sorte de « carte » qui permette aux utilisateurs du PEL de tracer les contours de leur compétence et de leurs expériences interculturelles. Il s'agit là toutefois d'un problème difficile et il faudra du temps pour le résoudre.

*Dimension interculturelle et apprendre à apprendre* – Hans Ulrich Bosshard (Suisse) se demande s'il serait possible de faire des progrès plus rapides en coordonnant les projets relatifs à la conscience linguistique et à la dimension interculturelle dont les intérêts se chevauchent. Barbara Glowacka soutient son propos. Joseph Sheils admet que cela mérite d'être étudié même s'il y a toujours des limites au niveau de coordination possible. En règle générale, il faut se fixer un but pour les deux prochaines années et réunir des groupes d'experts de différents domaines – la langue maternelle, la dimension interculturelle, et ainsi de suite. Gunther Abuya (Autriche) rapporte que le groupe germanophone aimerait que le débat sur la recherche en cours fasse partie du prochain séminaire PEL.

*Directions futures du projet PEL* – Viljo Kohonen affirme que le succès à long terme du PEL dépend d'un degré de changement éducatif qui n'aura lieu que si l'on apporte aux enseignants un soutien nécessaire à tous les niveaux. Ellie Liemberg (Pays Bas) attire l'attention sur ces situations éducatives dans lesquelles le PEL joue un rôle important dans l'évaluation. C'est une dimension de la mise en œuvre du PEL qu'il faut poursuivre, peut-être sous forme de nouvelles pratiques d'évaluation qui pourraient remplacer les examens à long terme. Peut-être faudrait-il inscrire cette question dans le prochain séminaire PEL.

Francis Goullier rappelle qu'à l'origine le projet PEL avait deux objectifs auxquels on attachait la même importance : améliorer l'enseignement des langues et encourager le plurilinguisme. Ce second point n'a pas été traité au cours de ce séminaire. Il s'agit là d'une grave omission parce que l'amélioration de l'enseignement des langues ne débouchera pas automatiquement sur le plurilinguisme. David Little le reconnaît et propose que le plurilinguisme occupe une position centrale dans le programme du prochain séminaire PEL.

Gisela Langé (Italie) affirme qu'une mise en réseau des écoles qui utilisent le PEL aiderait la promotion du plurilinguisme et du pluriculturalisme. Elle se demande si le Conseil de l'Europe pourrait mettre en place des visites d'études pour analyser ce qui marche vraiment dans différentes écoles. Joseph Sheils reconnaît que des visites d'études de ce type auraient une influence positive mais ne voit pas clairement comment une mise en réseau de ce type pourrait être réalisée. Rolf Schäfer souligne que la politique du PEL étendue à l'ensemble d'une école est une façon évidente de favoriser le plurilinguisme. En même temps, la diversification des programmes de langues est une question politique sur laquelle on n'aura jamais une pensée unique.

### **Le séminaire PEL 2004**

Ana Madronero annonce que le prochain séminaire PEL aura lieu en Espagne.

## **Synthèse du coordinateur – David Little**

En faisant le point sur le travail des deux journées et demie qui ont précédé, David Little souligne que les participants ont bien accueilli la version provisoire du résumé du passeport pour adultes, non sans exprimer des réserves, et qu'ils gardent leur intérêt pour l'élaboration de modèles facultatifs d'un passeport de langues, d'une grille d'auto-évaluation et de descripteurs pour de jeunes apprenants.

Lors de la rencontre à Luxembourg en 2003, il n'existait rien où les concepteurs de PEL pouvaient puiser librement pour fabriquer des listes de repérage de définition des objectifs et d'auto-évaluation ; une année plus tard, nous disposons d'une banque de descripteurs de plus de 600 items. Une autre vision des descripteurs a été fournie par la présentation de l'approche néerlandaise et son analyse dans les groupes de travail.

Les comptes rendus d'expérience de Thuringe et de Lombardie ont montré que le PEL pouvait appuyer l'apprentissage interculturel et apprendre à apprendre. A Luxembourg, nous avons décidé qu'il fallait faire un recueil de pages échantillons de la biographie langagière dans ses deux dimensions ; une année plus tard, nous en avons un certain nombre.

De toute évidence, il faut poursuivre le travail sur les descripteurs et les modèles de passeport de langues pour jeunes apprenants. Il faut engager un travail sur la (les) première(s) langue(s) en tant que terreau sur lequel pousse le pluriculturalisme et nous devons nous occuper des détenteurs de PEL qui ne sont pas scolarisés dans leur(s) première(s) langue(s). De même, il faut que le nouveau manuel pour relier les examens au CECR soit complété par un guide pour les enseignants et les formateurs sur l'évaluation et l'auto-évaluation en relation au CECR et au PEL.

Pour notre rencontre de l'année prochaine en Espagne nous pouvons espérer disposer d'une version développée des *Principes et lignes directrices* et des nouvelles procédures pour demander la validation du PEL ; d'une banque de descripteurs enrichie ; de modèles du passeport pour jeunes apprenants ; d'une clarification sur le rôle de la (des) première(s) langue(s) dans le PEL et d'une avancée vers un guide de l'évaluation pour les enseignants et les formateurs.

### **Clôture officielle**

Joseph Sheils remercie Özcan Demirel et son équipe pour l'organisation du séminaire, David Little pour avoir coordonné le programme du séminaire ; Rolf Schärer et Gareth Hughes pour leur contribution à la planification du séminaire ; Rolf Schärer, Gareth Hughes, Dick Meijer, Günther Schneider, Gabriele Tänzer, Gisella Langé, Barbara Lazenby Simpson et Özcan Demirel pour avoir contribué au programme ; Johanna Panthier de la Division des politiques linguistiques pour tout son travail en faveur du PEL ; les autorités espagnoles pour leur offre d'accueillir le séminaire en 2004 et les interprètes qui ont facilité la communication.

Özcan Demirel remercie les participants d'être venus à Istanbul ainsi que tous ceux qui se sont impliqués dans la réalisation du séminaire pour leurs efforts.

## Liste des participants

### Albanie

Ms Tatjana VUÇANI  
FL Specialist  
Department for Curriculum Development  
Ministry of Education and Science  
Rruga e Durrësit N.23  
TIRANA / ALBANIA  
WL/LT: E

Tel/Fax: 355 4 225 678  
e-mail : [tvucani@mash.gov.al](mailto:tvucani@mash.gov.al)

### Andorre

Mme Francesca JUNYENT MONTAGNE  
Inspectrice pour la maternelle et le primaire  
Àrea d'Inspecció i Avaluació Educativa  
Ministeri d'Educació, Joventut i Esports  
C/ Bonaventura Armengol, 6-8, 2n pis  
ANDORRA LA VELLA  
WL/LT: F / E

Tel.: 376 866585  
Fax: 376 861229  
e-mail: [fjunyent.gov@andorra.ad](mailto:fjunyent.gov@andorra.ad)

### Arménie

Ms Melanya ASTVATSATRYAN  
Head of Chair of Pedagogy  
& Foreign Language Methodology  
Yerevan State Linguistic University  
42 Toumanyán St  
375002 YEREVAN  
WL/LT: E

Tel: 3741 53 05 52  
Fax: 3741 53 49 16  
e-mail: [irext1@arminco.com](mailto:irext1@arminco.com)  
[eltyerevanhub@brusov.am](mailto:eltyerevanhub@brusov.am)

### Autriche

Mr Gunther ABUJA  
Österreichisches Sprachen-Kompetenz-Zentrum  
Zentrum für Schulentwicklung Bereich III  
Fremdsprachen  
Hans-Sachs-Gasse 3  
A - 8010 GRAZ  
WL/LT: G / E / F

Tel.: 43 316 82 41 50  
Fax: 43 316 82 41 50-6  
e-mail: [abuja@sprachen.ac.at](mailto:abuja@sprachen.ac.at)

### Belarus

Ms Tatiana LEONTYEVA  
Head of Methodology Dept.  
Minsk State Linguistic University (MSLU)  
21 Zakharov Str.  
220034 MINSK  
WL/LT: E

Tel: 375 17 284 80 67  
Fax: 375 17 236 75 04  
e-mail: [m slu@user.unibel.by](mailto:m slu@user.unibel.by)

### Adresse privée

Yesenina str., 16, apt 247  
Mailbox 170  
220025 MINSK

e-mail: [tpleont@tut.by](mailto:tpleont@tut.by)



**Belgique***Communauté flamande*

Ms Christiane VAN WOENSEL  
Ministry of the Flemish Community  
Department for Educational Development  
Koning Albert II - laan 15  
B - 1210 BRUSSEL  
WL/LT: E / F

Tel: 32 2 553 88 14  
Fax: 32 2 553 88 35  
e-mail: [chris.vanwoensel@ond.vlaanderen.be](mailto:chris.vanwoensel@ond.vlaanderen.be)

*Communauté française*

M. Gilbert de SAMBLANC  
Inspecteur de l'enseignement  
Coordinateur du projet Portfolio  
Ministère de la Communauté française  
Département enseignement  
53 rue due Bois  
B-1620 DROBENBOS  
WL/LT: F/(E)

Tel/Fax: 32 2 331 32 37  
e-mail: [gilbert.desamblanc@cfwb.be](mailto:gilbert.desamblanc@cfwb.be)

**Bosnie-Herzégovine**

Ms Naida SUŠIĆ MEHMEDAGIĆ  
Faculty of Philosophy  
University of Sarajevo  
Račkog 1  
71000 SARAJEVO  
WL/LT: F / E

Tel: 387 33 253 100 (direct: 253 150)  
Tel (home): 387 61 100 348  
Fax: 387 33 668 873

e-mail: [susic.naida@hotmail.com](mailto:susic.naida@hotmail.com)

**Bulgarie**

Mme Vesselina POPOVA  
Expert général  
Ministère de l'Education et de la Science  
Direction « Politique dans l'Education Générale »  
2A, Kniaz Dondukov bd.  
BG-1000 SOFIA  
WL/LT: F

Tel: 359 2 987 59 62  
Fax: 359 2 988 24 85  
e-mail: [v.popova@minedu.government.bg](mailto:v.popova@minedu.government.bg)

**Croatie**

Ms Anera ADAMIK  
Senior advisor  
Institute for Educational Development  
Ministry of Education  
Branch Rijeka  
Trpimirova 6  
51000 RIJEKA  
WL/LT: E

Tel: 385 51 320 384 or 213 644  
Fax: 385 51 335 182  
e-mail: [anera.adamik@ri.hinet.hr](mailto:anera.adamik@ri.hinet.hr)

**Chypre**

M. Charalambos TIMOTHEOU  
Inspecteur de Français  
Ministère de l'Education et de la Culture  
Kimonos - Thoukididou  
1434 NICOSIE  
WL/LT: F

Tel: 357 22 800 648  
Mobile: 357 99467723  
Fax: 357 22 305 514  
e-mail: [timotheou.ch@cytanet.com.cy](mailto:timotheou.ch@cytanet.com.cy)

**République tchèque**

Ms Jana DAVIDOVA  
21<sup>st</sup> elementary school  
with foreign language extention Pilsen  
Slovanska alej 13  
326 00 PILSEN  
WL/LT: E

Tel: 004 26 377441344  
Fax: 004 26 377242671  
e-mail: [davidovajana@volny.cz](mailto:davidovajana@volny.cz)

**Danemark**

Ms Eva KAMBSKARD  
Pedagogical Advisor for Foreign Languages  
National coordinator for the ELP  
Amtscentret for Undervisning  
Postbox 15  
Stationsparken 27  
DK – 2600 GLOSTRUP  
WL/LT: F / E / G

Tel: 45 43 22 33 24  
Fax: 45 43 22 33 70  
e-mail: [eva@ackbh.dk](mailto:eva@ackbh.dk)

**Estonie**

Mr Tõnu TENDER  
Head of the Language Policy Division  
Ministry of Education and Research  
Munga 18  
EE - 50088 TARTU  
WL/LT: E

Tel: 372 7 350 223  
Fax: 372 7 350 220  
Mobile: 372 51 54 365  
e-mail: [tonu.tender@hm.ee](mailto:tonu.tender@hm.ee)

Ms Ülle TÜRK

Lecturer  
University of Tartu  
Ülikooli 18  
EE - 50090 TARTU  
WL/LT: E

Tel (office) 372 7 375 218  
Tel (home) 372 7 388 318

e-mail: [uturk@ut.ee](mailto:uturk@ut.ee)

**Finlande**

Mr Viljo KOHONEN  
University of Tampere  
Department of Teacher Education  
FIN-33014 TAMPERE  
WL/LT: E

Tel: 358 3 215 6847  
Fax: 358 3 215 7537  
e-mail: [kohonen@uta.fi](mailto:kohonen@uta.fi)

**France**

M. Francis GOULLIER  
Inspecteur Général d'Allemand  
Ministère de l'Education nationale  
107 rue de Grenelle  
75005 PARIS  
WL/LT: F

Tel: 33 1 55 55 31 45  
e-mail: [francis.goullier@education.gouv.fr](mailto:francis.goullier@education.gouv.fr)

**Allemagne**

Ms Gabriele TÄNZER  
Thüringer Kultusministerium  
W – Seelenbinder str. 7  
D – 99099 ERFURT / GERMANY  
WL/LT: E

Tel.: 49 361 3794 285  
Fax: 49 361 3794 203  
e-mail: [gtaenzer@tkm.thueringen.de](mailto:gtaenzer@tkm.thueringen.de)

**Géorgie**

Ms Marika ODZELI  
Ap.2. Iakob Nikoladze str.5A  
380079 TBILISI  
WL/LT: E

Tel.: 995 32 233796  
Fax: 995 32 233796 / 995 32 93 43 66  
e-mail: [odzeli\\_marika@hotmail.com](mailto:odzeli_marika@hotmail.com)

**Grèce**

Mme Evagelia KAGA-GKIOVOUSOGLOU  
Conseillère pour les Langues étrangères  
Institut Pédagogique d'Athènes  
396, Avenue Mesogion  
GR - 15341 AGIA PARASKEVI / ATHENES  
WL/LT: F

Tel: 30210 6016382 / 8050740  
Fax: 30210 6016388  
e-mail: [ekaga@pi-schools.gr](mailto:ekaga@pi-schools.gr)

**Hongrie**

Mme Zsuzsa DARABOS  
Coordinatrice nationale de  
l'enseignement du français  
Centre National de l'Education Publique  
Pf 701/432  
H – 1399 BUDAPEST  
WL/LT: F

Tel: 36 13 11 66 50  
Fax: 36 13 32 88 30  
e-mail (home) [zsuzsanna.darabos@okszi.hu](mailto:zsuzsanna.darabos@okszi.hu)

**Islande**

Ms Oddný SVERRISSDÓTTIR  
Associate Professor in German  
University of Iceland  
Heimspokideild  
Nyi Garður  
101 REYKJAVIK  
WL/LT: E / G

Tel: 354 525 4717 direct /4400  
Fax: 354 525 4410  
e-mail: [oddney@hi.is](mailto:oddney@hi.is)

**Irlande**

Ms Eibhlín NI SCANNLAIN  
Irish language inspector  
Department of Education and Science  
Trinity College  
Room G-05 - Block 3  
Department of Education and Science  
Marlborough Street  
IR - DUBLIN 1  
WL/LT: E

Tel: 353 1 8892013  
Fax: 353 1 8896523  
e-mail: [eibhlin\\_niscannlain@education.gov.ie](mailto:eibhlin_niscannlain@education.gov.ie)

**Italie**

Excusé

**Lettonie**

Ms Dace DALBINA  
Ministry of Education and Science  
Centre for Curriculum Development and Examination  
Valnu iela 2  
LV – RIGA 1050  
WL/LT: E

Tel: 371 7814480  
Fax: 371 7223801  
e-mail: [dacedalbina@inbox.lv](mailto:dacedalbina@inbox.lv) or [isec@isec.gov.lv](mailto:isec@isec.gov.lv)

**Liechtenstein**

Apologized for absence / Excusé

**Lituanie**

Ms Zita MAZUOLIENE  
Head of Department of English for Sciences  
Vilnius University  
Universiteto 3  
LT - 2734 VILNIUS  
WL/LT: E

Tel (office): 370 5 268 72 68  
Tel (home): 370 5 261 19 72  
Fax: 370 2 68 72 65  
e-mail: [zmaz@takas.lt](mailto:zmaz@takas.lt) or [zmaz@kada.lt](mailto:zmaz@kada.lt)

**Luxembourg**

Mme Gaby KUNSCH  
Professeur, chargée de mission  
Ministère de l'Éducation Nationale  
Service de Coordination de la Recherche et  
de l'Innovation Pédagogique et Technologique  
29, rue Aldringen  
L-2926 LUXEMBOURG  
WL/LT: F /E

Tel: 352 478 5269  
Fax: 352 478 5137  
e-mail: [kunsch@men.lu](mailto:kunsch@men.lu)

**Malte**

Mr Frank GATT  
National Curriculum Centre  
C/o Maria Assumpta GSS  
Farsons street - Hamrun  
MALTA  
WL/LT: E / F /I

Tel: 356 21 23 55 60/21 31 58 10  
Fax: 356 21 23 55 54  
e-mail: [frank.gatt@gov.mt](mailto:frank.gatt@gov.mt)

**Moldova**

Ms Elisaveta ONOFREICIUC  
State University of Moldova  
65 Mateevici street  
2004 CHISINAU  
WL/LT: E

Tel: 373 2 477605/577610

e-mail: [eonofreiciuc@hotmail.com](mailto:eonofreiciuc@hotmail.com)

**Pays-Bas**

Ms Ellie LIEMBERG  
Liemberg Taaladvies BVE  
Zwartehandsteeg 13  
NL - 1012 RG AMSTERDAM  
WL/LT: E

Tel/Fax: 31 20 6246683

Mobile : 31 6 18848203

e-mail: [liemberg@dds.nl](mailto:liemberg@dds.nl)

**Norvège**

Mr Kjell GULBRANDSEN  
Advisor  
National Board of Education - Room 514  
Kolstadg 1  
Boks 2924 Tøyen  
N- 0608 OSLO  
WL/LT: E / F

Tel: 47 23 30 12 26/00

Fax: 47 23 30 13 84

e-mail: [kgu@ls.no](mailto:kgu@ls.no)

**Pologne**

Mme Barbara GLOWACKA  
Wydział Neofilologii  
Université de Białystok  
ul. Liniarskiego 3  
PL - 15-420 BIALYSTOK  
WL/LT: F

Tel/Fax: 48 85 745 75 16/26

e-mail: [barbara@piasta.pl](mailto:barbara@piasta.pl)

**Portugal**

Ms Glória FISCHER  
Direcção Geral de Inovação e  
Desenvolvimento Curricular  
Ministério da Educação  
Departamento da Educação Básica  
Av. 24 de Julho, 140-2º  
P – 1399-024 LISBOA  
WL/LT : E / G

Tel: 351 21 393 4646

Fax:351 21 393 4694

e-mail: [gloria.fischer@deb.min-edu.pt](mailto:gloria.fischer@deb.min-edu.pt)

**Roumanie**

M. Dan Ion NASTA  
Directeur de Recherche en Didactiques  
des Langues Vivantes  
Institut de Sciences de l'Éducation  
Str. Stirbei Voda, nr. 37  
70732 BUCAREST Sector 1  
WL/LT: F

Tel.: 40 21 313 64 91

Fax: 40 21 312 14 47

e-mail: [danion\\_na@altavista.com](mailto:danion_na@altavista.com)

**Fédération de Russie**

Ms Irina KHALEEVA  
Rector  
Moscow State Linguistic University  
38 Ostozhenka Str.  
119 992 MOSCOU / RUSSIAN FEDERATION  
WL/LT: E

**Excusée**

Tel: 7 095 246 86 03  
Fax: 7 095 246 83 66  
e-mail: [khaleeva@linguanet.ru](mailto:khaleeva@linguanet.ru)

**Serbie-Monténégro**

Serbie

Mme Ljiljana DJURIC  
Ministère de l'Éducation et du Sport  
de la République de Serbie  
15 Draže Pavlovića St  
11000 BELGRADE  
SERBIE-MONTENEGRO  
WL/LT: F

Tel: 381 11 208 1916 / 208 1917 / 208 1919  
Fax: 381 11 208 1910  
e-mail: [zkdur@eunet.yu](mailto:zkdur@eunet.yu)

*Monténégro*

M. Dragan BOGOJEVIĆ  
Ministère de l'Éducation et des Sciences  
Inspection Générale  
36, rue N. Milosa  
81 000 PODGORICA  
**Adresse privée**  
13 rue Blaža Jovanovica  
81000 PODGORICA  
MONTENEGRO  
WL/LT: F

Mobile : 381 81 230 405  
Fax/Tel: 381 61 73 25

e-mail: [d.bogojevic@cg.yu](mailto:d.bogojevic@cg.yu) or [draganb@mn.yu](mailto:draganb@mn.yu)

Mr Igor LAKIC  
University of Montenegro  
Institute for Foreign Languages  
Jovana Tomasevica 37  
81000 PODGORICA  
REPUBLIC OF MONTENEGRO  
WL/LT: E

Tel: 381 69 31 30 11/ 381 81 242 453  
Fax: 381 81 243 516  
e-mail: [igorlagic@yahoo.com](mailto:igorlagic@yahoo.com)

**Adresse privée:**

Bb rue, Danilo Kis  
81000 PODGORICA

**Slovaquie**

Mme Anna BUTASOVA  
Faculté de Pédagogie  
Université Comenius  
Racianska 59  
813 34 BRATISLAVA  
WL/LT: F

Tel.: 421 2 43 42 11 24 / 421  
Fax: 421 2 44 254 956  
e-mail: [butasova@fedu.uniba.sk](mailto:butasova@fedu.uniba.sk)

**Slovénie**

Ms Zdravka GODUNC  
Counsellor to the Government / ELP contact person  
Ministry of Education, Science and Sport  
Education Development Unit  
Trubarjeva 5  
1000 LJUBLJANA  
WL/LT: E

Tel: 386 1 252 81 88  
Fax: 386 1 42 54 760  
e-mail : [zdravka.godunc@gov.si](mailto:zdravka.godunc@gov.si)

**Espagne**

Ms Ana MADROÑERO-PELOCHE  
Asesora Técnico-Docente  
Ministerio de Educación, Cultura y Deporte (MECD)  
Subdirección General de Programas Europeos,  
Paseo del Prado 28 – 2<sup>e</sup> planta  
28014 MADRID / SPAIN  
WL/LT: E / F

Tel: 34 91 506 56 50  
Fax: 34 91 506 56 89  
e-mail: [ana.madronero@educ.mec.es](mailto:ana.madronero@educ.mec.es)

Ms Gisela CONDE MORENCIA  
Asesora Técnico-Docente  
Subdirección General de  
Cooperación Internacional,  
Ministerio de Educación, Cultura y Deporte (MECD)  
Paseo del Prado 28 – 2<sup>e</sup> planta  
28014 MADRID / SPAIN  
WL/LT: E / (F)

Tel: 34 91 506 55 96  
Fax: 34 91 506 57 04  
e-mail: [gisela.conde@educ.mec.es](mailto:gisela.conde@educ.mec.es)

**Suède**

Ms Ingela NYMAN  
National Agency for School Improvement  
Karlbergsvägen 77-81  
S - 113 55 STOCKHOLM  
WL/LT: E

Tel: 46 8 52 77 81 83  
Fax: 46 8 57 77 80 01  
e-mail: [ingela.nyman@skolutveckling.se](mailto:ingela.nyman@skolutveckling.se)

Mr Eric KINRADE  
Uppsala University – In-Service Training Dept.  
Box 2137  
S-75002 UPPSALA  
WL/LT: E / F

Tel/Fax: 46 11 63936  
e-mail: [eric.kinrade@ilu.uu.se](mailto:eric.kinrade@ilu.uu.se)

Ms Cecilia NIHLÉN  
Göteborg University  
Department of Education  
Language and Literature Unit  
Box 300  
S - 405 30 GÖTEBORG  
WL/LT: E

Tel: 46 31 773 23 87  
Fax: 46 31 773 23 80  
e-mail: [cecilia.nihlen@ped.gu.se](mailto:cecilia.nihlen@ped.gu.se)

**Suisse**

M. Hans Ulrich BOSSHARD  
Erziehungsdepartement St Gallen  
Dienst für Schulentwicklung  
Müller-Friedberg Strasse 34  
CH-9400 RORSCHACH  
WL/LT: F / E

Tel: 41 71 858 71 20  
Fax: 41 71 858 71 21  
e-mail: [h.bosshard@sg.ch](mailto:h.bosshard@sg.ch)

**Ukraine**

Ms Oksana KOVALENKO  
Ministry of Education and Science  
Social Humanity Division  
Pr Peremohy 10  
01135 KYIV / UKRAINE  
WL/LT: E

Tel/Fax: 38 044 216 24 81  
e-mail: [ministry@gov.ua](mailto:ministry@gov.ua)  
[gioc@niit.kiev.ua](mailto:gioc@niit.kiev.ua)

**Royaume-Uni**

Mr Louis GREENSTOCK  
Head of Information Resources  
The Centre for Information on Language Teaching  
and Research (CILT)  
20 Bedfordbury  
Covent Garden  
UK - LONDON WC2N 4LB  
WL/LT: E / (F)

Tel: 44 20 7395 0804  
Fax: 44 20 7379 5082  
e-mail: [louis.greenstock@cilt.org.uk](mailto:louis.greenstock@cilt.org.uk)

**ALTE (Association des Centres d'Evaluation en Europe)**

Ms Barbara STEVENS  
European Projects Officer  
ALTE  
University of Cambridge  
English for Speakers of other Languages  
1, Hills Road Tel: 44 1223 522780  
UK – CAMBRIDGE CB1 2EU  
WL/LT: E / SP

Fax: 44 1223 553036  
e-mail: [stevens.b@ucles.org.uk](mailto:stevens.b@ucles.org.uk)

**EAQUALS (The European Association for Quality Languages Services)**

Mr Peter BROWN  
Chair  
The British School  
Via Torrebianca, 18  
I - 34132 TRIESTE  
WL/LT: E

Tel: 39 040 369 369  
Fax: 39 040 76 000 75  
e-mail: [peter.brown@EAQUALS.org](mailto:peter.brown@EAQUALS.org)



**Conseil européen des Langues (CEL)**

Ms Maria Giovanna TASSINARI  
Freie Universität Berlin  
Institut für Romanische Philologie  
Habelschwerdter Allee 45  
D - 14195 BERLIN

Tel: 49 30 83854749  
Fax: 49 30 83855671  
e-mail: [tassinari@zedat.fu-berlin.de](mailto:tassinari@zedat.fu-berlin.de)

**Adresse privée**

Emser Str. 39B  
D - 10719 BERLIN  
WL/LT: E / F

Tel: 49 30 88 77 36 51

**International Certificate Conference (ICC)**

Mr Gareth HUGHES  
MGB-KOST  
Coordination Office of the Club School  
International Certificate Conference  
Habsburgstrasse 9 (1st floor) - Postfach 266  
CH - 8037 ZURICH  
WL/LT: E / F

Tel: 41 1 277 2035  
Fax: 41 1 277 2014  
e-mail: [gareth.hughes@mgb.ch](mailto:gareth.hughes@mgb.ch)

**Sofia University "St Kliment Ohridski"**

Ms Maria STOICHEVA  
Mladost 1 - block 104  
Entrance 2 - apartment 30  
1797 SOFIA / BULGARIA  
WL/LT: E

Tel: 359 2 71 09 53  
Mobile : 359 889 71 53 21  
Fax: 359 2 65 98 78  
e-mail: [mstoicheva@vflp.net](mailto:mstoicheva@vflp.net) or  
[mpantaleeva@yahoo.com](mailto:mpantaleeva@yahoo.com)

**Rapporteur Général**

Mr Rolf SCHÄRER  
General rapporteur / Rapporteur général  
Gottlieb Binderstrasse 45  
CH - 8802 KILCHBERG  
WL/LT: E / F / G

Tel: 41 1 715 3290  
Fax: 41 1 715 32 72  
e-mail: [info@rolfschaerer.ch](mailto:info@rolfschaerer.ch)

**Coordinateur du Séminaire**

Mr David G. LITTLE  
Centre for Language and Communication Studies  
Arts Building  
Trinity College  
IRL-DUBLIN 2  
WL/LT: E

Tel: 353 1 608 1505/6772941  
Fax: 353 1 608 2941  
e-mail: [dlittle@tcd.ie](mailto:dlittle@tcd.ie)

**Experts**

Ms Gisella LANGÉ

Ministero Istruzione Università Ricerca  
Ufficio Scolastica Regionale per la Lombardia  
Piazza Diaz 6  
I- 20123 MILANO  
WL/LT: E / F

Tel: 39 02 720 94 698  
Mobile: 39 335 8448449  
Fax: 39 02 7201 3084  
e-mail: [gislang@tin.it](mailto:gislang@tin.it)

Mr Dick MEIJER

SLO  
Institute for Curriculum Development  
Postbus 2041  
NL - 7500 CA ENSCHEDE  
WL/ LT: E / G

Tel: 31 53 4840 556 / 285  
Tel pr: 31 521 591609  
Fax: 31 53 4307 692  
e-mail: [d.meijer@slo.nl](mailto:d.meijer@slo.nl)

Mr Günther SCHNEIDER

CERLE/Lern- und Forschungszentrum Fremdsprachen  
Universität Freiburg  
Criblet 13  
CH-1700 FREIBURG  
WL/LT: F / E

Tel: 41 26 300 7961/64  
Fax: 41 26 300 9717  
e-mail: [guenther.schneider@unifr.ch](mailto:guenther.schneider@unifr.ch)

Ms Barbara SIMPSON

Centre for Language & Communication Studies  
Trinity College  
IRL - DUBLIN 2  
WL/LT: E

Tel: 353 1 608 1560  
Fax: 351 1 677 2941  
e-mail: [bsimpson@tcd.ie](mailto:bsimpson@tcd.ie)

**ORGANISATEURS NATIONAUX**

Mr Özcan DEMIREL

Hacettepe University  
Faculty of Education  
BEYTEPE  
TR-06532 ANKARA  
WL/LT: E

Tel: 90 312 2978557  
Fax: 90 312 299 20 27  
e-mail: [demirel@hacettepe.edu.tr](mailto:demirel@hacettepe.edu.tr)

Tolga YAĞIZATLI

Tel : 90 312 413 16 90  
Fax: 90 312 418 82 89  
e-mail: [tyagiz@meb.gov.tr](mailto:tyagiz@meb.gov.tr)

Zühal GÖKÇESU

Tel: 90 312 413 16 94  
Fax: 90 312 418 82 89  
e-mail: [zgokcesu@meb.gov.tr](mailto:zgokcesu@meb.gov.tr)

Emel LATİFAOĞLU

Tel: 90 312 413 16 87  
Fax: 90 312 418 82 89  
e-mail: [elatifaoglu@meb.gov.tr](mailto:elatifaoglu@meb.gov.tr)

Pınar ÖNDER

Tel: 90 312 413 17 02  
Fax: 90 312 418 82 89  
e-mail: [ponder@meb.gov.tr](mailto:ponder@meb.gov.tr)

Rukiye DOĞAN

Tel: 90 312 413 17 02  
Fax: 90 312 418 82 89  
e-mail: [rdoğan@meb.gov.tr](mailto:rdoğan@meb.gov.tr)

**PARTICIPANTS TURCS**

Assoc. Prof. Emin KARİP

Tel: 903 12 215 20 64  
Fax: 903 12 213 39 62  
e-mail: [emink@gazi.edu.tr](mailto:emink@gazi.edu.tr)

Münevver ELÇİ NAKİP

Tel: 903 12 223 05 24  
Fax: 903 12 213 39 62  
Mobile: 90 532 217 44 77  
e-mail: [munevverelci@hotmail.com](mailto:munevverelci@hotmail.com)

Ceyda ÜÇYILDIZ

Tel: 0532 326 38 54  
e-mail: [fami@mynet.com](mailto:fami@mynet.com)

Nuray KARABİBER

Tel: 90 312 466 61 54  
Mobile: 90 532 512 24 50  
e-mail: [nuraykarabiber@hotmail.com](mailto:nuraykarabiber@hotmail.com)

Dilek SERT

Tel: 90 312 2850146  
Fax: 90 312 285 28 88  
Email: [dilek\\_sert@yahoo.com](mailto:dilek_sert@yahoo.com)  
Dilek202@hotmail.com

Sitare AYAZ

Tel. 90 312 284 16 80  
E-mail : [sitareayaz@hotmail.com](mailto:sitareayaz@hotmail.com)

Kadir TAN

Tel: 90 312 334 50 33  
Fax: 90 312 3973050  
Email: [kadir1961@yahoo.fr](mailto:kadir1961@yahoo.fr)

Tuncay SAVTAK

Tel: (home) 90 242 344 68 22  
(office) 90 242 326 06 11  
Fax: 90 242 426 35 84  
Email: [tsavtak@hotmail.com](mailto:tsavtak@hotmail.com)

Nilgün EROĞLU ÜSTÜN

Tel: (home) 90 242 346 63 43  
(office) 90 242 426 30 47  
Fax: 90 242 426 35 84  
Email: [seamap@superonline.com](mailto:seamap@superonline.com)

Necmettin K. SEVİL

Tel. 90 216 374 89 97  
e-mail: [nksevil56@hotmail.com](mailto:nksevil56@hotmail.com)

İlknur EGEL (Dr.)

Mobile: 90 532 654 92 64  
e-mail : [iegel@uludag.edu.tr](mailto:iegel@uludag.edu.tr)\*

Bengü AKSU

Mobile: 90 533 761 77 42  
e-mail : [aksubengu@yahoo.com](mailto:aksubengu@yahoo.com)

Tülin YALMAN

Tel: 90 312 468 70 61  
Fax: 90 312 426 27 45  
e-mail: [yalman@tomer.ankara.edu.tr](mailto:yalman@tomer.ankara.edu.tr)

Buket DÜZYOL

Tel: 90 312 468 70 61  
Fax: 90 312 426 27 45  
e-mail: [buketduzyol@hotmail.com](mailto:buketduzyol@hotmail.com)

Meltem AKTAŞ

Tel : 90 232 488 82 30  
Mobile: 90 532 598 23 78  
e-mail: [meltem.aktas@ieu.edu.tr](mailto:meltem.aktas@ieu.edu.tr)

Gülzemin ÖZRENK AYDIN

Tel: (home) 90 312 480 79 84  
(office) 90 312 466 30 61  
Fax: 90 312 468 07 83  
e-mail: [gzeminsan@yahoo.com](mailto:gzeminsan@yahoo.com)

Serdar AYDIN

Tel: (home) 90 242 237 55 33  
(office) 90 242 238 23 00  
Mobile: 90 532 457 83 86  
e-mail: [serdaraydin@antalyakoleji.kiz.tr](mailto:serdaraydin@antalyakoleji.kiz.tr)

Philip GLOVER

English Studies Manager  
British Council, Ankara  
Esat Caddesi N° 41 Küçükesat  
06660 ANKARA

**CONSEIL DE L'EUROPE**  
**Division des Politiques Linguistiques**  
**F - 67075 STRASBOURG**

Mr Joseph SHEILS  
Head of the Language Policy Division /  
Chef de la Division des Politiques Linguistiques

Tel: 33 (0)3 88 41 20 79  
e-mail: [joseph.sheils@coe.int](mailto:joseph.sheils@coe.int)

Mme Johanna PANTHIER  
Administrator / Administratrice

Tel: 33 (0) 3 88 41 23 84  
Fax: 33 (0)3 88 41 27 88 / 06  
e-mail: [johanna.panthier@coe.int](mailto:johanna.panthier@coe.int)

**Interprètes**

Mme Michèle DANISMAN  
Ayazpasa Camii Sokak N°2.D.3  
TR - 80090 GÜMÜSSUYU – ISTANBUL

Tel: 90 212 251 5284  
Fax: 90 212 253 94 09  
e-mail: [konsept@netone.com.tr](mailto:konsept@netone.com.tr)

M. Nur OTTOMAN  
Kilicli Sok. 1/2 Beylerbeyi  
TR - 80210 ISTANBUL

Tel/Fax: 90 216 422 68 38  
e-mail: [simya@superonline.com](mailto:simya@superonline.com)